

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

SEANCE DU JEUDI 6 AVRIL 2017

Le jeudi 6 avril 2017 à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

Présents :

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Sandrine RAMBAUD, Josiane COUILLEAUX, Aurore BIBRON, Carine MOREL et Aline LEBRETON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Raymond LELIEVRE, Stéphane MANCEAU, Denis MARCHAND, Damien COUILLEAUX, René VAUGEOIS, Loïc JORRE, Miguel CAMUS et Daniel GERAULT.

Absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

ORDRE DU JOUR

- I. **COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2016**
- II. **BUDGET PRIMITIF 2017**
- III. **QUESTIONS DIVERSES**

I. COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2016

Les comptes de gestion 2016 sont présentés aux élus.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les comptes de gestion de Madame la Trésorière.

a) Comptes administratif de la Commune 2016

2016	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement	916 724,04 €	1 276 734,12 €	360 010,08 €
Investissement	313 437,55 €	554 959,64 €	241 522,09 €

DELIBERATION : Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte administratif de la commune 2016.

b) Compte administratif Assainissement 2016

2016	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement	39 736,49 €	41 311,98 €	1 575,49 €
Investissement	11 957,11 €	45 712,99 €	33 755,88 €

DELIBERATION : Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte administratif de l'assainissement 2016.

c) Compte administratif Lotissement du Muguet 2016

2016	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement	0 €	55 123,74 €	55 123,74 €
Investissement	0 €	0 €	0 €

DELIBERATION : Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte administratif du lotissement du Muguet 2016.

II. BUDGET PRIMITIF 2017

Mickael Delahaye présente le budget primitif pour l'année 2017.

a) Budget Principal Commune

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **1 090 485,32€**

La section d'INVESTISSEMENT est présentée en suréquilibre avec :

- ✓ Les recettes estimées à **564 216,90 €**
- ✓ Les dépenses estimées à **409 200,00 €**

Le budget primitif 2017 de la Commune présente donc un suréquilibre en investissement de **155 016,90 €**

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le budget primitif de la commune pour l'année 2017.

b) Budget Assainissement

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **42 074,68 €**

La section d'INVESTISSEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **48 757,05 €**

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le budget primitif de l'assainissement pour l'année 2017.

c) Lotissement du Muguet

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **55 123,74 €**

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le budget primitif du lotissement du Muguet pour l'année 2017.

III. TAUX D'IMPOSITION 2017

Taxes	2016	Proposition 2017
Taxe d'habitation	15,38%	15,38%
Taxe foncière (bâties)	29,74%	29,74%
Taxe non bâties	40,50%	40,50%

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les taux des trois taxes proposés pour l'année 2017.

IV. QUESTIONS DIVERSES

➤ Aides Régionales et Fondation du patrimoine

Mickael Delahaye informe le conseil que la commune pourrait être subventionnée par la Région concernant les travaux de la toiture évoqués lors du conseil du 28 mars 2017 si le seuil de travaux à réaliser atteint au minimum 30 000€ HT. Le taux de subvention potentiel est de 30 % du coût des travaux. Le fait d'être subventionné permettrait aussi de financer les travaux sur les deux tourelles de l'église qui était à prévoir dans moins de 5 ans.

DELIBERATIONS :

- Le conseil municipal valide, à l'unanimité, d'envisager des travaux à hauteur de 30 000€ HT minimum pour la toiture de l'église et ainsi de pouvoir prétendre à la subvention de la région.

- De plus, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le maire à monter un dossier auprès de la fondation du patrimoine pour un appel aux dons et bénéficier d'aides complémentaires.

➤ Devis prélèvement et analyse légionelle

Mickael Delahaye présente le devis du LDA (Laboratoire Départemental d'analyses) concernant les analyses Légionelle à réaliser sur la commune (prélèvements et analyses réglementaires) pour un montant global de 161,12€ TTC.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à la majorité avec une abstention, le devis du LDA pour un montant de 161,12€ TTC.

➤ Association ADSB53

En application à la règle instituée, la subvention s'élève à 50€.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la subvention d'un montant de 50€.

➤ Devis garage Beaudouin : Renault Mascott

Mickael Delahaye présente un devis concernant la réparation du ventilateur du Renault Mascott d'un montant de 179,20€ HT.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis du garage Beaudouin pour un montant de 179,20€ HT.

Il est 22h25 séance est levée.